



Ministère de l'Éducation Nationale  
Académie de Rouen

## BAC L HISTOIRE DES ARTS

L'option Histoire des Arts est spécifique à la série L. Elle est de 3 heures hebdomadaires en seconde et de 5 heures en première et Terminale L. Elle s'adresse aux élèves qui souhaitent acquérir une culture générale artistique sans passer par une pratique créatrice, à la différence des arts plastiques, de la musique et du théâtre.

Elle permet en trois ans d'approfondir l'histoire des arts dans leur diversité (arts plastiques, musique, architecture, cinéma, en particulier) et dans leur contexte historique, de l'Antiquité au XXI<sup>ème</sup> siècle.

L'enseignement est actuellement assuré par trois professeurs (arts plastiques, musique, histoire) et s'appuie sur des partenariats avec des établissements culturels locaux, musées, services du patrimoine de la ville de Rouen, festival Octobre en Normandie, Opéra de Rouen, Conservatoire, par exemple. Des sorties, en particulier à Rouen (concerts, expositions), permettent de suivre la vie culturelle locale.

La dimension culturelle de cet enseignement permet aux élèves l'ayant suivi d'aborder avec aisance les débouchés de la série littéraire : lettres, histoire, histoire des arts, journalisme, médiation culturelle et communication, métiers liés au patrimoine, etc.

Le parcours de trois années permet d'entrer au contact des grandes oeuvres du patrimoine artistique par l'intermédiaire des cours, des sorties pédagogiques, des spectacles, des rencontres avec les acteurs culturels régionaux. Ce parcours est évalué au Baccalauréat sur deux épreuves, l'une, écrite, consiste en une dissertation ou un commentaire de documents sur le programme de terminale, l'autre, orale, est la soutenance d'un dossier personnel constitué au cours de l'année de terminale sur les grands thèmes du programme. L'épreuve est affectée d'un coefficient 6.

### Organisation pédagogique

#### **Classe de seconde : 3 heures hebdomadaires**

Le premier semestre est consacré à l'étude de deux ou trois exemples significatifs de l'histoire des arts dans la région.

Le troisième trimestre comporte l'étude de monuments forts de l'histoire des arts replacés dans leur contexte historique national et international, en excluant le vingtième siècle et l'art extra-occidental. Il s'agit de définir les éléments d'un langage commun, à partir de sujets susceptibles de toucher l'ensemble des productions artistiques d'une époque.

#### **Classe de première L : 5 heures hebdomadaires**

Les questions à traiter portent en priorité sur la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et sur le 20<sup>ème</sup> siècle jusqu'en 1950.

Cinq thèmes sont obligatoirement abordés :

Arts et innovations techniques

les artistes et leurs publics

l'habitation : architecture et art de vivre

les grands centres artistiques et la circulation des arts

les grands événements historiques et les arts.

Un sixième, laissé à l'initiative de l'équipe des enseignants et de leurs partenaires aborde les arts non-européens et dépasse le cadre chronologique étroit du 20<sup>ème</sup> siècle.

## Classe de terminale L : 5 heures hebdomadaires

Le programme de terminale fait l'objet d'une épreuve au baccalauréat. Il porte sur le XXème siècle et s'articule autour de trois grandes questions :

1. Arts, villes, politiques et sociétés ([Arts et villes au XXème siècle](#), [les artistes et l'architecture](#), [les politiques culturelles en France depuis 1945](#))
2. Œuvres, événements culturels au XXème siècle (en 2005-2006 : autour de l'exposition des arts décoratifs de 1925)
3. Un artiste dans son temps (en 2005-2006, Eisenstein)

Seule la première de ces questions est permanente, les deux suivantes font l'objet d'un programme limitatif renouvelé en partie chaque année.

L'oral porte sur la soutenance d'un dossier de synthèse élaboré tout au long de l'année. Il doit permettre à l'élève d'approfondir les questions traitées en classe en y apportant un éclairage personnel.

## Recrutement

La demande d'affectation en classe de seconde avec l'option Histoire des Arts s'effectue par l'intermédiaire du collège d'origine. L'admission dépend de la décision de M. l'Inspecteur d'Académie.

Les élèves doivent prendre dès la classe de seconde DEUX OPTIONS :

- l'option **HISTOIRE DES ARTS**
- une option de **LANGUE VIVANTE**

## Les horaires :

	<i><b>seconde</b></i>	<i><b>première</b></i>	<i><b>terminale</b></i>
Français/Lettres	5h	6h	4h
Philosophie	-	-	8h
Histoire-Géographie	3h30	4h	4h
ECJS	0h30	0h30	0h30
TPE	-	1h	-
LV1	3h15	3h30	3h
Maths Informatique	4h15	2h	
Sciences Physiques	3h30		
SVT	2h	1h30	
LV2	2h30	2h	2h
EPS	2h	2h	2h
Histoire des arts	3h	5h	5h
Option facultative	3h	3h	3h

LV1 : Anglais, Allemand

LV2 : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien

